

SOMMAIRE

1. La Fédération à l'honneur.
 2. Les Techniques d'imagerie dans l'analyse du geste sportif.
 8. Echos Internationaux.
 9. Le jugement à Braga aux Championnats d'Europe.
 15. Tournée Franco Soviétique.
 16. Assurance des athlètes de Haut Niveau.
 19. Publications pour les entraîneurs.
 20. Loto Sportif.
 21. Formation de Cadres.
 23. La M.N.S.
- et tout au long de la Revue :
- Informations diverses ...!

EDITORIAL



A l'instant où nos Equipes de FRANCE s'appêtent à partir pour les U.S.A. à la conquête des titres mondiaux. Au moment où chacun, en EUROPE, prépare son toilettage afin de mieux séduire ses voisins en 1992... La F.F.T.S.A. se devait de donner une nouvelle image de son évolution, chercher un "nouveau look" correspondant aux besoins de communication nécessaire à l'approche médiatique.

Avec ce numéro, notre revue devient plus "professionnelle" : présentation extérieure plus attrayante, contenu d'information plus général... Une plaquette Fédérale mettant en valeur nos trois disciplines et une vidéo-cassette compléteront notre outil de travail.

A l'époque de la recherche de sponsorship nécessaire au fonctionnement de nos Fédérations, la bonne volonté seule ne suffit plus à assurer l'avenir. Nous sommes devant l'obligation de nous en donner les moyens. Cette nouvelle étape doit être assumée, notre présentation soignée, notre image de marque confortée, nos rapports extérieurs améliorés, ainsi nous confirmerons les résultats et le travail passionné de ce "presque quart de siècle" consacré à notre Fédération et au service de la jeunesse sportive de notre pays.

Un long chemin reste à faire, faisons le ensemble...au coude à coude.

Bernard AMMON

NOTRE FEDERATION A L'HONNEUR

Le Jeudi 25 Février 1988, Monsieur Christian BERGELIN, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Jeunesse et des Sports, a reçu dans ses salons les membres du Bureau de la Fédération Française de Trampoline et de Sports Acrobatiques, ainsi que les Equipes de France de Trampoline et de Tumbling.

Au cours de cette cérémonie, dans un climat de chaude sympathie, Le Président Bernard AMMON puis le DTN, Pierre BLOIS, ont présenté les membres du Bureau, le Directeur Administratif et les cadres Techniques présents. Puis ce fut au tour des deux Entraîneurs Nationaux, Michel ROUQUETTE et Eric BECK de faire l'éloge de leurs équipes nationales respectives, qui étaient représentées ce soir là, en Trampoline, par Lionel PIOLINE, Hubert BARTHOD, Laurent MAINFRAY, Fabrice HENNIQUE, Fabrice SCHWERTZ, Nathalie TREIL et Nathalie LEROY, sans oublier, Richard TISON qui nous avait fait l'amitié d'être parmi nous.

En Tumbling, étaient présents, Pascal EOUZAN, Didier SEMMOLA, Philippe CHAPUS, Philippe PAULIN, Isabelle JAGUEUX, Muriel BOUDSOCQ, Corinne et Chrystel ROBERT, Nathalie PERINELLI et Sandrine VACHER. Katia LEGENTIL, Christophe LAMBERT, Daniel PEAN, n'avaient pu répondre à l'invitation.

Mr Christian BERGELIN, au cours d'une brève allocution rappela les excellents rapports entretenus entre ses services et notre fédération, félicita nos champions pour leur résultats, leur souhaita bonne chance pour les prochains rendez-vous et encouragea les dirigeants à oeuvrer pour atteindre rapidement les 10 000 licenciés.

Il rappela ensuite les résultats obtenus par son Ministère dans le domaine des contrats bleus, des contrats d'incersion professionnelle, et l'emploi des éducateurs sportifs.

Il évoqua la création du Centre National de Rennes, et à propos du Centre National d'Antibes, souhaita l'implantation dans un proche avenir d'un Centre National des disciplines acrobatiques.

Enfin, avant d'inviter l'Assemblée à lever le verre de l'amitié, Mr BERGELIN remit à Lionel PIOLINE et à Richard TISON la médaille souvenir du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

M. GERARD

LA CHARTE DE L'ATHLETE CONTRE LE DOPAGE

- 1 - JE NE ME DOPE PAS ET NE ME DOPERAI JAMAIS
- 2 - J'ACCEPTÉ LA MISE EN PLACE INOPINÉE DE CONTRÔLES REPETÉS PERMETTANT DE DÉCELER LA PRISE DE PRODUITS INTERDITS, TANT À L'ENTRAÎNEMENT QU'EN COMPÉTITION.
- 3 - JE CONNAIS LES RISQUES DU DOPAGE SUR LES PLANS MÉDICAL, JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF.
- 4 - JE DEMANDE L'UNIFORMISATION DES SANCTIONS POUR L'ENSEMBLE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES.
- 5 - JE SOUHAITE QUE LA CAMPAGNE LANCÉE EN FRANCE AIT UN PROLONGEMENT INTERNATIONAL, TANT AU NIVEAU DE LA PRÉVENTION, QUE DES CONTRÔLES OU DES SANCTIONS ET CE POUR L'ENSEMBLE DES SPORTS.

LES TECHNIQUES D'IMAGERIE DANS L'ANALYSE

DU GESTE SPORTIF AU TRAMPOLINE

1. INSUFFISANCE DE L'OBSERVATION DIRECTE

Si la connaissance de la technique est essentielle à toutes les disciplines sportives, elle revêt une importance primordiale dans les sports acrobatiques (cf. Plongeon, Gymnastique, Ski Acrobatique, Trampoline, Tumbling...) où l'observation directe de l'entraîneur ou du technicien ne suffit plus et cela pour plusieurs raisons :

- * Grande vitesse d'exécution
- * Complexité de saltos
- * Rotations combinées autour de plusieurs axes.

Combien de spectateurs dans une compétition de Plongeon ou de Trampoline peuvent-ils donner avec exactitude :

- * Le nombre de vrilles effectuées.
- * Le nombre de saltos
- * Le moment précis du déclenchement des vrilles au cours de la figure.

A ce propos, il a fallu inventer une terminologie particulière pour définir le déroulement de l'exercice. Ainsi :

- * Half in Half out, signifie un double salto arrière avec une demi vrille au cours du 1er salto et une demi-vrille au cours du 2ème salto.
- * Half middle Half out : la première demi-vrille est réalisée après 240° de rotation en salto.
- * Back in Full out : la vrille complète est réalisée entre 360° et 720° de rotation en salto.

2. APPORT DE L'ANALYSE A LA TECHNIQUE

Au plan de la technique, plusieurs actions ou positions peuvent être utilisées dans la réalisation d'une figure. Il faut déterminer celle qui est la plus juste mécaniquement et dans les disciplines appréciées celle qui est également la plus esthétique.

Exemple : On a longtemps préconisé en gymnastique, l'extention de la tête au cours des saltos en arrière. L'analyse à partir de documents filmés prouve que la rotation est plus rapide en conservant la tête en position normale, en raison de la diminution du moment d'inertie.

Donc, nous avons choisi une technique évitant l'extention de la tête en phase aérienne.

* En vrille, pour tourner vite, il faut rapprocher les membres supérieurs de l'axe longitudinal du corps. Les deux positions permettant une diminution du moment d'inertie en vrille sont les suivantes :

- . Bras fléchis contre la poitrine
- . Bras tendus mains sur les cuisses

Si mécaniquement les deux formes ont la même efficacité, esthétiquement la seconde est préférable. Nous avons donc choisi de vriller les bras le long du corps.

Mais pour faire ces choix, il faut avoir analysé l'exercice et répondu à deux questions essentielles.

- * Comment l'exercice se déroule t-il ?
- * Pourquoi se déroule t-il ainsi ?

A partir de ces informations, il sera possible d'obtenir des résultats aux plans suivants :

- * Efficacité
- * Esthétique
- * Sécurité
- * Créativité
- * Apprentissage

3. LES OUTILS DE L'ANALYSE

Les moyens d'observation directe s'avérant insuffisants, il faut recourir à des moyens indirects d'observation utilisant des outils de prises de vues faisant appel aux techniques photos, cinéma et vidéo.

3.1. Techniques photographiques

Les premières analyses du mouvement ont été réalisées par E.J. MAREY à l'aide de son "chronocyclographe". A partir de cet appareil ont été conçus des appareils plus performants.

3.1.1. Dès 1960 nous avons pu disposer d'un appareil photo extraordinaire mis à notre disposition par la Revue Education Physique et Sports. Cet appareil de la marque "ROBOT" disposait d'un moteur mécanique permettant de réaliser 6 à 8 images par seconde avec une vitesse d'obturation de 1/500^e de seconde par obturateur central, type "Compur". Grâce à lui nous avons pu fixer en 1968, l'exploit de BEAMON en 13 clichés, ainsi que plus de 3 000 photos en gymnastique et en Trampoline sous la forme de chronophotographies.

Actuellement le nouveau "ROBOT STAR" permet une cadence de 12 images/seconde, tandis que les appareils traditionnels ne dépassent guère 6 images/secondes.

Avantages de ce système :

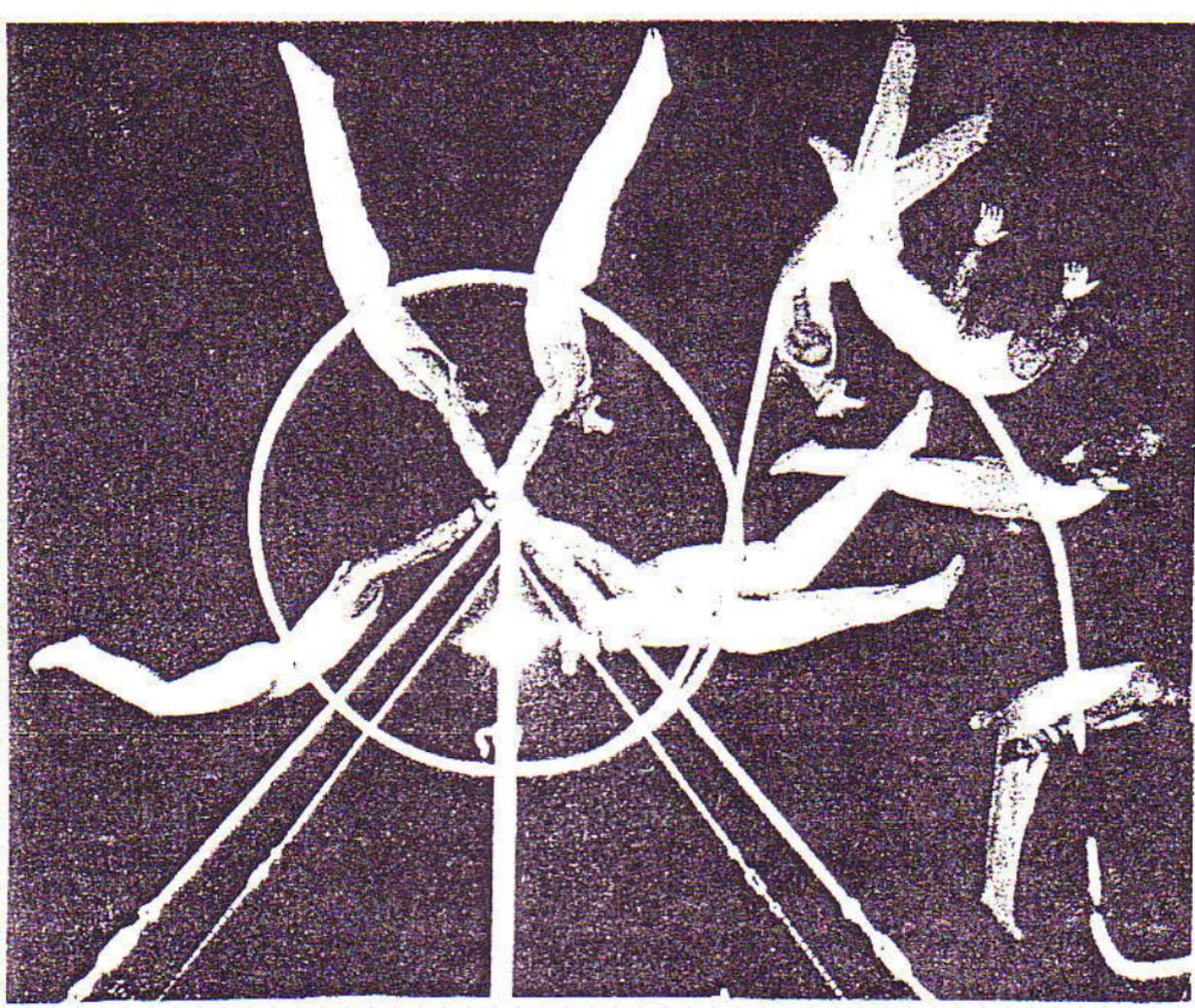
- * Photos de qualité permettant un repérage articulaire très facile.
- * Analyse gestuelle décomposée de l'ensemble de l'exercice.
- * Possibilité de mesures angulaires des positions des différents segments corporels.
- * Hauteur des sauts. (Cette mesure n'étant possible que par l'incorporation d'une échelle de référence à la prise de vue.)
- * Analyse de la trajectoire et mise en évidence des déplacements antéropostérieurs ou latéraux en fonction de l'axe de prise de vues.
- * Découverte de fautes techniques.
- * Document didactique.

Inconvénients :

- * Prix de revient élevé : matériel, film et traitement.
- * Analyse des résultats différés.
- * Pas de référence temporelle.
- * Cadence insuffisante pour des mouvements très rapide ne permettant pas toujours de fixer le moment essentiel. Ex : le départ de la toile.

3.1.2. Stroboscopies

Prises de vues effectuées en "Open Flash" dans l'obscurité. La fréquence des éclairs permet d'obtenir des images successives à un intervalle de temps régulier.



Avantages :

- * Enregistrement du déroulement complet de l'exercice.
- * Photo nette et utilisable si le film est de faible sensibilité, sinon le grain est trop important et le repérage articulaire devient très difficile.
- * Moteur à déroulement régulier : mécanique ou mieux, électrique donnant une référence temporelle par comptage des images.

Les études Soviétiques faites sur le Trampoline par DANILOV ont été effectuées à 48 images/seconde, cadence suffisante pour cette discipline.

Inconvénients :

- * Prix de revient : matériel, film, traitement.
- * Dépouillement fastidieux en raison du grand nombre d'images.
- * Résultat différés.

L'idéale serait de disposer d'une caméra 35 m/m muni d'un obturateur variable et dans laquelle est incorporée une ampoule d'effluves de néon en liaison avec la fréquence de courant (1/50^e de seconde). Chaque éclair est enregistré sur le bord du film donnant ainsi un "topage" précis au 1/50^e de seconde permettant toutes les mesures avec une référence temporelle. C'est ce type de matériel qui est utilisé à la Sporthochschule de Leipzig par le Dr GERHARD HOCHMUTH.

3.3. Vidéoscopie

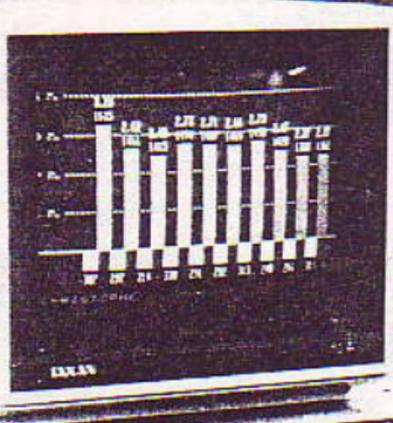
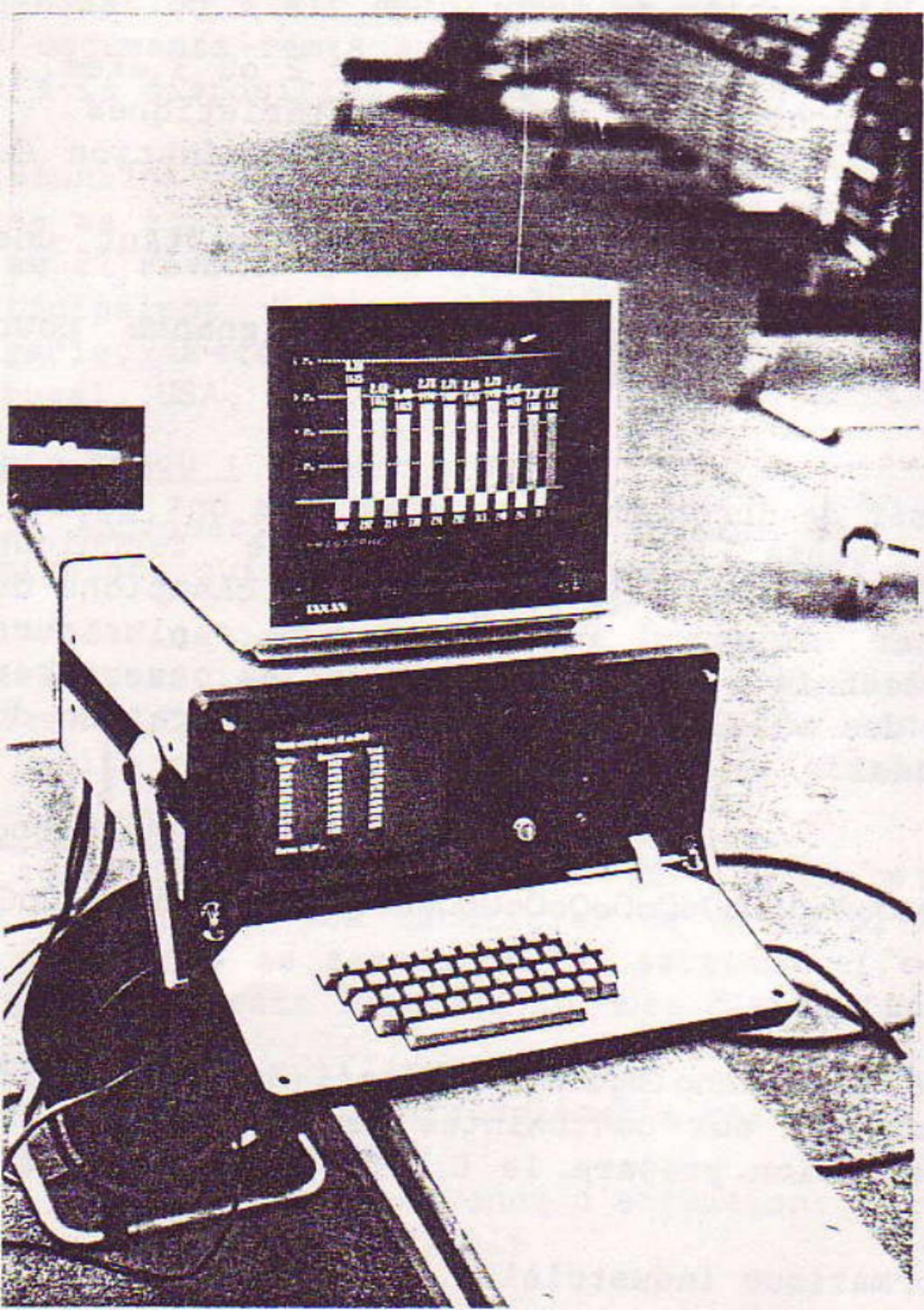
Le matériel dont nous avons disposé ne nous a permis qu'une observation ralentie du déroulement des exercices. Le manque de netteté et de stabilité de l'image ne facilitent pas le repérage articulaire.

Il existe maintenant des caméras permettant une vitesse d'obturation au 1/1000^e de seconde, sans phénomène de remanence ou mieux des caméras digitales qui associées à une table à digitaliser et un micro ordinateur permettent un traitement de l'image. En accord avec le laboratoire de mesures de L'INSEP nous avons déposé un projet au Secrétariat d'Etat Jeunesse et Sports, nous espérons qu'il aboutira.

La saisie de l'image par les systèmes vidéo permet une observation en temps réel. Ce procédé est un auxiliaire précieux voire indispensable pour les entraîneurs et les athlètes de haut niveau. L'entraînement ne peut plus se concevoir sans ce matériel.

Le système KODAK SP 2000 utilisé par le Dr Luc DAYAN permet des prises de vues à une cadence de 2000 images/seconde avec l'enregistrement du temps, sur l'image, au 1/1000^e de seconde. Avec cet appareil tous les problèmes posés par l'enregistrement des mouvements très rapides sont résolus. Un seul problème, son prix !!! et il restera toujours à effectuer le repérage des points caractéristiques.

Le système "VICON" permet un repérage tridimensionnel des points du corps dont on souhaite obtenir la trajectoire. Hélas l'investissement représenté par l'achat d'un matériel, des logiciels, les frais de maintenance et de personnel qualifié nécessaire à son fonctionnement, en interdisent l'utilisation en dehors de certains laboratoires universitaires ou entreprises.



Keyboard unit with a keyboard and a small display area.

ECHOS INTERNATIONAUX

1. La Fédération Internationale de Sports Acrobatiques organisait du 12 au 18 Février un stage international d'entraîneurs. Il se déroulait à Telford (G.B) au Lilleshall National Sports Center. Plus de 50 compétiteurs et entraîneurs participaient à ce stage, originaires de : Norvège, Pologne, Hong Kong, Danemark, Autriche, Grèce, Belgique, Bulgarie, URSS, Inde, R.P. Chine, Grande Bretagne, USA, France (Sandrine VACHER, Mathieu ROZ, P.BLOIS).

Les thèmes présentés étaient les suivants :

1.1. Méthodes d'apprentissage et de perfectionnement à l'attention des duos féminins de Haut Niveau Mr A.CZICHALEWSKI Pologne.

1.2. Préparation physique spécifique des Acrobates des duos mixtes et des duos masculins Mr P.KAPULER (URSS).

1.3. Initiation et développement des sports acrobatiques dans les nouvelles nations Me Jill LIVINGSTON (G.B.).

1.4. Méthodes d'enseignement et d'entraînement des trios féminins et quatuors masculins.

Analyse biomécanique des éléments. T.PAVLOV (BULGARIE).

1.5. Méthodes d'enseignement et d'entraînement pour les Tumbleurs masculins et féminins. Mr Hong YUANCHANG (R.P Chine).

Les exposés étaient de très haut niveau, le seul reproche à faire à cette organisation était au niveau de la qualité des traductions en Anglais. Les documents remis à cette occasion seront traduits dès que possible et mis à la disposition de nos lecteurs.

2. Réunions du Comité Technique et de la Commission des Juges.

Elles se sont déroulées en commun, à la suite du cours international, du 19 au 21 Février à Telford.

Participaient à ces réunions les représentants des pays suivants : Bulgarie, Grèce, Pologne, R.P. Chine, Grande Bretagne, R.F.A., Japon, Portugal, USA, France (Mathieu ROZ - P.BLOIS).

Compte rendu :

2.1. Approbation du compte rendu des Commissions, Réunions des Commissions qui se sont déroulées à Baton Rouge.

2.2. Modification du système de jugement

Deux propositions ont été faites, une par la Grande Bretagne, l'autre par la France. L'une et l'autre avaient le même objectif : "valoriser la difficulté réellement effectuée par les compétiteurs."

Proposition française

Les compétiteurs réalisent des difficultés nettement supérieures à 10 pts mais ne peuvent pas bénéficier de cette difficulté supplémentaire. Les points obtenus au dessus de 10, seraient affectés du coefficient 0,25 et le résultat serait ajouté à la note d'exécution.

Exemple :

Difficulté réelle	:	12.30
Points supplémentaires	:	2.30
Bonus	:	0,575
Note moyenne d'exécution:		9,70
Note finale	:	10.275

Avantages :

Ce système outre qu'il permettrait d'apprécier la difficulté à sa juste valeur, diminuerait également le nombre des ex aequo, et interdirait les classements pré-compétition.

La proposition a été appréciée par les nations de l'Ouest mais beaucoup moins par celles de l'Est !!!!

La proposition anglaise était du même type mais le coefficient réduit le bonus à sa plus simple expression.

Ex. précédent :

Difficulté	12.30
Bonus	0.123
Note finale	9.7123

2.3. Tirage au sort des ordres de passage aux Championnats du Monde et désignation des Juges Arbitres.

La France a obtenu les places suivantes :

2.3.1. Tumbling féminin	5 - 19	J.A.	POL
2.3.2. Tumbling masculin	16 - 36	J.A.	S.U
2.3.3. Duos féminins	24	J.A.	USA
2.3.4. Duos mixtes	28	J.A.	BUL
2.3.5. Duos masculins	3	J.A.	RFA
2.3.6. Trios féminins	1	J.A.	G.B
2.3.7. Quatuors masculins	28	J.A.	RPC

M.ROZ désigné par la Commission en tant que Juge Arbitre des Duos féminins a laissé la place au Juge Américain. Les USA se plaignant de ne pas avoir eu de Juge Arbitre aux USA.

2.4. Nombre de Juges autorisé par nations en fonction du nombre de compétiteurs engagés.

. moins de 4 disciplines	1 Juge
. 4 et 5 disciplines	2 Juges

Un troisième Juge pourra être retenu parmi les nations présentant plus de 5 disciplines. Dans ce cas, le choix sera fait par tirage au sort. Cette proposition sera discutée au Congrès 1988.

2.5. Utilisation de ceintures et d'appui tête

Il est confirmé que cette utilisation n'est pas autorisée, bien que non précisée dans la dernière version du règlement. En cas de non respect, la pénalisation doit être d'1 point.

3. NOUVEAU CODE DE POINTAGE

Plusieurs nations ont présenté des propositions de modification du code de pointage dans lesquelles la difficulté des éléments, la présentation et le mode de calcul ont été modifiés.

3.1. Difficulté

De nombreux éléments sont déclassés.

3.2. Présentation

Classement séparé des positions, des porteurs, et des voltigeurs.

3.3. Mode de calcul

3.3.1. Chaque position a une valeur spécifique, il suffit d'ajouter celle du voltigeur et celle du porteur pour connaître la valeur de l'élément.

.../...

Ex. Position du Voltigeur	A
Position du porteur	B
Valeur de l'élément	BA

3.3.2. Un bonus peut être accordé pour des éléments réalisés en force ou sous une forme dynamique. Des tableaux donnent les précisions nécessaires.

3.3.3. Dans le cas d'éléments de transition une bonification peut également être accordée.

Ex. 1er élément	CBA	2ème élément	CB
Valeur de l'ensemble		CBA + CB	
Bonus		<u>CBA + CB</u>	
		2	
Valeur totale		CBA + CB + $\frac{(CBA + CB)}{2}$	

Cette proposition sera faite au prochain Congrès.

Position française :

Le nouveau système de classement devrait être plus pratique à condition de numéroter les éléments pour les retrouver facilement.

L'augmentation de la difficulté des éléments n'est pas compréhensible.

L'institution d'un bonus permettrait de prendre en compte la difficulté supérieure à 10 points. Or les pays qui proposent un déclassement des éléments ne semblent pas très favorable à cette modification. On se demande alors pourquoi augmenter la difficulté ?

Nous avons signalé que l'objectif de devenir Sport Olympique était notre préoccupation essentielle et que pour cela il fallait être au moins 40 nations. Les actions du Président ont permis d'atteindre le chiffre de 30 nations en 15 ans, mais 9 nations seulement participaient à la Coupe du Monde. Si l'on augmente la difficulté des éléments, certaines nations ne pourront plus respecter les exigences spécifiques et ne participeront plus aux compétitions internationales. L'Acrosport n'est pas l'affaire que de quatre nations dominantes mais celle de toutes les nations affiliées souhaitant être présentes dans les grandes compétitions. Nous espérons être entendus par le Comité Exécutif.

4. CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS

La question a de nouveau été étudiée. Les notes de base seraient de 9 pour les trois exercices et 9.50 pour les finales.

Age limite : 12 à 18 ans, exception pour l'homme de base du quatuor masculin 21 ans maximum.

5. CHAMPIONNATS DU MONDE

Les dates sont modifiées, ils se dérouleront du 1er au 3 Octobre.

Réunions techniques : 27 et 28 Novembre.

6. EXPLOIT CHINOIS

Le Tumbler Chinois FENG TAO a réussi : FULL IN DOUBLE BACK OUT

P. BLOIS

ORGANISATION DE FRANCE ANGLETERRE

Le match retour de cette rencontre doit se dérouler en France, en Septembre, Octobre 1988.

Les frais d'hébergement sont à la charge de l'organisateur.

La Fédération attend la proposition d'un club volontaire.

Ecrire au Siège Administratif de la F F T S A.

1.1.3. Ecart maximums en fonctions des équipes et de la nationalité du Juge.

<u>Juge Anglais</u>	{	NL	:	- 1.10
	{	D	:	+ 0.60
	{	GB	:	+ 0.20
<u>Juge Belge</u>	{	SU et GB	:	- 0.50
	{	E	:	+ 0.20
	{	B	:	pas de compétitrices
<u>Juge Portugais</u>	{	F	:	- 0.20
	{	SU	:	+ 0.30
	{	P	:	pas de compétitrices
<u>Juge Hollandais</u>	{	F et SU	:	- 0.30
	{	NL	:	+ 0.70
<u>Juge Soviétique</u>	{	GB	:	- 0.50
	{	DK et E	:	+ 0.30
	{	SU	:	+ 0.10

1.2. Exercices imposés individuels masculins

1.2.1. Classement des compétiteurs par nations

Juges	D	SCOT	DK	F	POL
Compétiteurs					
1	SU 9.5	D 9.6	SU 9.6	SU 9.4	SU 9.5
2	SU 9.4	D 9.5	SU 9.4	SU 9.4	SU 9.4
3	SU 9.4	SU 9.5	D 9.4	D 9.3	SU 9.3
4	D 9.4	GB 9.4	SU 9.3	SU 9.2	D 9.2
5	D 9.3	SU 9.4	GB 9.1	SU 9.2	D 9.1
6	SU 9.3	SU 9.2	DK 8.9	D 9.0	SU 9.0
7	DK 9.1	SU 9.2	DK 8.9	F 9.0	POL 8.9
8	GB 9.10	DK 9.10	SU 8.8	F 8.9	DK 8.9
9	F 9.0	D 8.8	D 8.8	DK 8.9	D 8.8
10	DK 8.8	DK 8.8	D 8.6	DK 8.9	P 8.8
11	GB 8.8	S 8.8	POL 8.60	F 8.8	POL 8.7
12	S 8.8	POL 8.7	GB 8.5	D 8.8	F 8.7
13	SCOT 8.8	D 8.6	S 8.5	POL 8.7	D 8.8
14	D 8.7	POL 8.6	SCOT 8.5	GB 8.7	F 8.60
15	POL 8.7	SCOT 8.6	F 8.5	CH 8.6	DK 8.60

1.2.2. Amplitude des écarts

Juge Allemand 5.90 pts ; Juge Danois 6.30 pts ; Juge Polonais 3.90 pts
Juge Ecossais 6.20 pts ; Juge Français 5.80 pts ;

1.2.3. Ecart maximums en fonction des équipes et de la nationalité des Juges.

.../...

Vente d'un TRAMPOLINE D'OCCASION

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Mr Michel MORZIERES

Résidence Bonhomme

15130 ARPAJON sur CERE

Juge Allemand { POL - 0.40
 { SCOT + 0.80
 { D + 0.10

Juge Ecossais { F - 0.30
 { S + 1.30
 { SCOT + 0.80

Juge Danois { E - 0.90
 { Bulg + 0.20
 { DK + 0.10

Juge Français { GB - 0.60
 { F + 1.40
 { F + 1.40

Juge Polonais { GB - 0.80
 { POL + 0.60
 { POL + 0.60

2. TUMBLING

2.1. Epreuves qualificatives féminines

2.1.1. Classement des compétiteurs par nations selon chaque juge.

Juges	USA	FRANCE	PORTUGAL	POLOGNE	BELGIQUE
Compétiteurs					
1	F 27.5	F 27.9	F 26.7	POL 26.9	F 26.6
2	POL 25.3	F 26.0	F 25.7	F 26.7	POL 25.3
3	F 24.9	F 25.8	F 25.5	F 25.3	F 25.3
4	F 24.6	POL 25.7	POL 25.4	F 25.1	F 25.3
5	F 24.5	F 25.4	F 24.9	F 24.8	F 25.1
6
7					

2.1.2. Amplitude des écarts

Toutes les nations ne présentaient pas d'équipes complètes, nous avons limité l'analyse à deux compétitrices.

Juge Américain 15.35
 Juge Français 10.04
 Juge Portugais 11.86
 Juge Polonais 21.66
 Juge Belge 14.54

2.1.3. Ecart maximum en fonction des équipes et de la nationalité des Juges.

Juge Américain Pol - 2.26
 F + 1.60
 Juge Français B - 1.20
 F + 2.60
 Juge Portugais F - 1.60
 Port. + 1.53
 Juge Polonais F - 1.93
 Pol + 3.14
 Juge Belge F - 3.20
 + 1.80

2.2. Epreuves qualificatives masculines

2.2.1. Classement

Juges	USA	FRANCE	PORTUGAL	POLOGNE	BELGIQUE
Compétiteurs					
1.	F 25.2	F 26.2	F 25.6	POL 26.2	F 26.8
2.	F 24.9	F 25.8	F 25.5	POL 25.8	F 26.0
3.	F 24.9	F 25.6	F 25.4	F 24.9	F 25.6
4.	POL 24.8	F 25.6	F 24.9	POL 24.8	F 25.6
5.	POL 24.5	POL 25.0	POL 24.9	F 24.7	POL 25.0
6.	PCR 24.2	POL 25.0	PCR 24.1	POL 24.7	POL 24.8
7.	F 24.2	PCR 24.8	BUL 24.1	F 24.6	PCR 24.6
.

2.2.2. Amplitude des écarts

Juge Américain 6.60
 Juge Français 4.34
 Juge Portugais 6.34
 Juge Polonais 10.26
 Juge Belge 4.80

2.2.3. Ecart maximum en fonction des équipes et de la nationalité des Juges.

Juge Américain F - 2.00
 Pol - 2.00
 Juge Français Pol - 1.07
 F - 1.80
 Juge Portugais Pol - 3.27
 F - 0.67
 Juge Polonais F - 2.53
 Pol - 3.73
 Juge Belge Pol 0.00
 1 seul compétiteur F - 3.40

Cette analyse met en évidence la faiblesse de notre système d'évaluation, il est nécessaire que la Commission Technique de la F.I.T. se penche sur ce problème et comme de disait, si justement KURT BAECHLER, faire en sorte que les juges soient aussi bons que les compétiteurs.

P. BLOIS

MJC Lisieux cherche un Trampoline d'occasion pour la création d'une section.

Pour tous renseignements :

Monsieur Bernard FAUQUEUX

MJC Lisieux

Boulevard Pasteur

14100 LISIEUX

Tél : 31 62 09 60

TOURNEE FRANCO-SOVIETIQUE

3 TUMBLERS SOVIETIQUES EN FRANCE

- Tournée Franco-Soviétique 1988 (Acrosport - Gymnastique - GRS - Trampoline - Tumbling).

- 5 Galas : Perpignan - Nîmes - Menton - Le Cannet - Rennes - .

Pour la première fois, participation commune des Tumblers Soviétiques et Français.

3 Tumblers Soviétiques :

Angélina SYSSOEVA Championne d'URSS 1987

Evegueni IVANOV Champion du Monde 1986

Serguei POGIBA 1er à la Coupe du Monde 1987

Angélina SYSSOEVA commence timidement la tournée, mais à noter tout de suite la pureté de l'exécution, l'étonnante recherche d'accélération progressive dans l'enchaînement. Un très beau double salto arrière tendu en fin de série longue...

Evegueni IVANOV (25 ans) un extraordinaire Tumbler...

Il banalise complètement la réalisation du triple salto arrière groupé et carpé (réalisé indifféremment sur la piste ou la réception), idem pour les double rotations enchaînées.

Une figure magique réalisée à Rennes : Double Full in Double Full Out en position tendu.

Un enchaînement étonnant : R F. Full/in back out .T.T.F.F. back in Full Out (tendu).

Seguei POGIBA (20 ans) aussi extraordinaire qu'Evegueni : il est sans doute meilleur en enchaînement :

R.F.tt.T.T.F.F.ggg idem en position carpée

R.F.fifo(t).T.F.F.tt

Le plus surprenant fut sans doute le travail de préparation réalisé lors des entraînements :

Départ à l'arrêt : F F F gg
 F F F ggg
 F F F tt
 F F F Full in(g)

Lors des diverses discussions avec eux, il ressort nettement que la préparation physique a été leur principale activité de l'hiver et qu'à ce niveau de maîtrise l'entraînement sur la piste est limité à 3 ou 4 séances par semaine.

Ce qu'il faut retenir :

L'amplitude des acrobaties

Des ouvertures permettant une réception parfaite

Un travail axé sur la relance (départ arrêté)

Une condition et préparation physique conséquentes.

Un course d'élan très dynamique et rapide.

Eric BECK
Entraîneur National de Tumbling

LE COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANCAIS

ET

LA MUTUELLE NATIONAL DES SPORTS

ACCORD N°198

La MUTUELLE NATIONAL DES SPORTS, société mutualiste régie par le code de la mutualité, garantit dans le cadre de ses statuts et règlements par l'intermédiaire du COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANCAIS - 23 rue d'Anjou, 75008 PARIS, les Athlètes de Haut Niveau dans les conditions suivantes :

I. FRAIS DE SANTE DE BASE : Frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques.

1) Remboursement en complément du régime de prévoyance à concurrence de 100 % du tarif conventionnel de la Sécurité Sociale.

2) Les Athlètes qui ne sont couverts par aucun régime de prévoyance bénéficient de nos prestations à concurrence de 100 % du tarif conventionnel de la Sécurité Sociale.

II. FRAIS DE SANTE COMPLEMENTAIRES :

1) Hospitalisation - Kinésithérapie - Rééducation - Dépassements d'honoraires.

Remboursement en complément du régime de prévoyance à concurrence de 200 % du tarif conventionnel de la Sécurité Sociale.

2) Prothèse Dentaire - Optique

Remboursement en complément du régime de prévoyance à concurrence de 300 % du Tarif conventionnel de la Sécurité Sociale.

Pour les montures, il est attribué une indemnité forfaitaire maximale de 600.00 F

III. GARANTIES DECES ET INVALIDITE DEFINITIVE TOUTES CAUSES :

1. Capital Décès :

a) Athlètes Célibataires :

Indemnité de..... 50 000,00

{ aux seuls ayants-droit :
{ enfants, ascendants ou à la
{ personne ayant fait l'objet
{ d'une désignation écrite
{ adressée à la MNS.

b) Athlètes Mariés :

Indemnité de..... 250 000,00

{ aux seuls ayants-droit :
{ Conjoint, enfants, ascendants
{ ou à la personne ayant fait
{ l'objet d'une désignation
{ écrite adressée à la MNS.

+ 15 % par enfant à charge.

2. Infirmité Permanente :

En cas d'infirmité permanente le taux de l'infirmité est déterminé d'après le barème des accidents du travail.

Capital libérateur de 500 000,00 F { réductible suivant le degré
ou rente annuelle de 40 000,00 F { d'invalidité -sans franchise-

+ 10 % pour l'épouse/époux.

+ 10 % par enfant à charge.

3. Indemnités Journalières :

. 150,00 F par jour : Ces indemnités seront perçues à partir du 90ème jour de l'arrêt d'activité jusqu'à concurrence de 365 jours.

4. Garantie Maladie :

En cas de maladie grave entraînant l'arrêt définitif de la carrière sportive :

. Capital de 100 000,00 F

5. Perte définitive de la qualité officielle d'Athlète de Haut Niveau :

Suite à un accident ou maladie :

. Capital de 50 000,00 F

Ce capital s'ajoutera éventuellement au capital infirmité permanente.

IV. ASSISTANCE RAPATRIEMENT :

Les rapatriements pour les accidents et maladies graves survenus à plus de 100 Kms du domicile, peuvent être effectués par M.N.S. ASSISTANCE conformément aux modalités définies dans la circulaire prévue à cet effet.

La M.N.S. ne rembourse jamais les frais de rapatriement non exécuté par M.N.S. ASSISTANCE.

V. MONTANT DES GARANTIES :

	ATHLETES DEJA ADHERENTS DE LA MNS	ATHLETES NON ADHERENTS DE LA MNS
- FRAIS DE SANTE DE BASE	Risques déjà couverts	10,00 F
- FRAIS DE SANTE COMPLEMENTAIRES	10,00 F	20,00 F
- GARANTIES DECES ET INVALIDITES DEFINITIVES TOUTES CAUSES		
. DECES 60,00 F
. INVALIDITE 100,00 F
- INDEMNITE JOURNALIERE 160,00 F
- GARANTIE MALADIE 30,00 F
- PERTE DE LA QUALITE D'ATHLETE DE HAUT NIVEAU 15,00 F
- ASSISTANCE RAPATRIEMENT	Risque déjà couvert	10,00 F
	-----	-----
SOIT.....	375,00 F	405,00 F

VI. DUREE DE LA GARANTIE :

Du 15 Janvier 1988 au 15 Janvier 1989

VII. REGLEMENT DES COTISATIONS

50 % à la signature et le reliquat avant le 31 Décembre 1988.

VIII. DECLARATION D'ACCIDENT :

Les formulaires de déclaration d'accident devront être adressés dans les 5 jours directement à la MUTUELLE NATIONALE DES SPORTS.

Sauf cas de force majeure dûment établi, tout accident non déclaré dans le délai d'un mois et dans les formes régulières sera frappé de forclusion.

En application de l'article 62 des Statuts, tout dossier resté sans suite pendant 2 ans est définitivement clos et classé.

LE PRESIDENT DU COMITE
NATIONAL OLYMPIQUE
& SPORTIF FRANCAIS

P/LE PRESIDENT GENERAL DE LA M.N.S.
LE DIRECTEUR GENERAL

Nelson PAILLOU

B.F. PAPA

— CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE —

VOUS ETES UN(E) GYMNASTE DE HAUT NIVEAU ?

VOUS ETES INTERESSE(E) PAR LE SPECTACLE ?

VOUS AVEZ PLUS DE 16 ANS ?

Si vous répondez OUI à ces questions, l'Ecole Supérieure des Arts du Cirque vous offre la possibilité d'entreprendre une formation artistique de haut niveau :

4 ANS D'ETUDES, REGIME ETUDIANT
SCOLARITE GRATUITE

Dernières auditions les 11 et 12 juin 1988, clôture des inscriptions fin mai.

Demandez votre dossier d'inscription au :

— CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE —

1 rue du Cirque
51000 CHALONS SUR MARNE

Renseignements : 26.21.12.43

DERNIERES PUBLICATIONS POUR LES ENTRAINEURS ET LES ENSEIGNANTS

EDITION "REVUE EPS"

11, Avenue du Tremblay (Bois de Vincennes), 75012 PARIS - Tél : 48 08 30 87

THEORIE ET METHODOLOGIE. L'ENTRAINEMENT SPORTIF

Vladimir Nicolafevitch PLATONOV

Traduit du Russe par N.JONCO et D.WATTEZ

En collaboration avec J.R. LACOUR, Professeur de Physiologie à la Faculté de Médecine de Saint-Etienne.

287 pages. PRIX : A nos bureaux 175 F
Port compris 192 F

Introduction : JR.LACOUR - Aspects généraux de l'entraînement sportif - Facteurs déterminant le niveau des performances - Moyens et méthodes d'entraînement, les composantes de la charge d'entraînement - Préparations technique, mentale et tactique - La préparation physique dans l'entraînement sportif - Structure du processus d'entraînement - Elaboration des séances et des microcycles - Elaboration des mésocycles, des macrocycles et du cycle annuel d'entraînement - Planification de l'entraînement sportif - Sélection et orientation des athlètes au cours du cycle pluriannuel d'entraînement - Contrôle de l'entraînement sportif - le modèle comme système de référence au cours de l'entraînement.

Un complément à l'ouvrage THEORIE ET METHODOLOGIE

ADAPTATION DES SPORTIFS AUX CHARGES D'ENTRAINEMENT ET DE COMPETITION

Sommaire : 1. La direction pédagogique du processus d'adaptation des athlètes aux charges d'entraînement (Collectif). 2. L'adaptation à court et à long terme des athlètes au processus d'entraînement (V.-N.PLATONOV). 3. Quelques règles de l'entraînement sportif, vues à la lumière de la théorie de l'adaptation de l'organisme aux charges de travail physique (L.-P.MATVEEV, F.-Z.MEERSON). 4. L'hypoxie de charge : l'un des mécanismes physiologiques les plus importants dans l'adaptation de l'organisme à des charges d'entraînement et de compétition élevées (A.-Z.KOLTCHINSKAIA). 5. Deux voies pour améliorer l'adaptation de l'organisme à l'activité musculaire (Collectif). 6. Les manifestations de l'adaptation de longue durée à des charges physiques importantes, d'après les données de la fonction électromécanique du coeur (M.-I.SLOBODIANIOUK) 7. Fatigue et adaptation aux charges d'entraînement élevées (V.-D.MONOGAROV).

Vladimir NICOLAIEVITCH PLATONOV et AL.

Introduction de Hervé STEPHAN

PRIX : A nos bureaux: 50 F Port compris : 60 F
64 pages.

Records du Monde (extrait de la Revue NEWS)

. Richard COBBING (GB) a porté de 1 610 à 1 988 le nombre de saltos enchainés en 53 minutes.

. Zoé FINN (GB) a réussi 79 saltos en 1 minute. L'ancien record était de 73.

APPEL AUX CLUBS

pour un Loto Sportif plus performant

Le Fonds National pour le Développement du Sport (F.N.D.S.) a été créé pour aider les clubs à vivre et à se développer.

Le Comité National Olympique et Sportif Français veut lui rendre sa vocation initiale au service de tous les clubs et il agit en conséquence.

Mais il doit aussi s'efforcer d'augmenter les moyens du F.N.D.S. et principalement du Loto Sportif qui est sa principale ressource.

N'oubliez pas que trente pour cent des enjeux du Loto Sportif vont au Sport.

Il faut donc augmenter ces enjeux pour augmenter la part revenant aux clubs.

C'est pourquoi le succès du Loto Sportif doit être l'affaire de tous les sportifs.

C'est l'intérêt de tous les clubs de le faire comprendre dans leur environnement et de faire en sorte que tous, joueurs arbitres, éducateurs, dirigeants, supporters, sympathisants, jouent et fassent jouer au Loto Sportif.

Responsables de clubs de toutes disciplines, mobilisez-vous !

Faites apposer dans vos lieux d'activité, les affiches sur le Loto Sportif qui seront prochainement mises à votre disposition.

Faites passer le message dans vos clubs :

Le Loto Sportif...c'est un jeu au service du sport...c'est un jeu au service des clubs...

Le Comité National Olympique
et Sportif Français

Pavés à insérer dans votre presse Régionale
départementale et locale

- * Supportez votre club en supportant le Loto Sportif.
- * Trente pour cent des enjeux du Loto Sportif vont aux Clubs et au Sport.
- * En jouant chaque semaine au Loto Sportif vous aidez votre club et le Sport...
et ça peut vous rapporter gros !
- * Le club est toujours gagnant avec le Loto Sportif.
- *Le Sport est toujours gagnant avec le Loto Sportif.
- * Le Loto Sportif...Le jeu de tous les Sportifs.
- *Un tiers du montant de mon bulletin du Loto Sportif... pour mon club
- * Jouez au Loto Sportif : vous vous amusez, vous aidez votre club...
et ça peut vous rapporter gros...!
- * Loto Sportif...Le Sport et mon club sont gagnants.

FORMATION DE CADRES

Plusieurs stages sanctionnés par un examen se sont déroulés au cours de l'année 1987.

1. COMITE D'AUVERGNE - 21.03.87

1.1. Juge Départemental Trampoline - Responsable Yvon LAVIGNE -

Sandrine DUFOUR	Sylvie BARTOIS	Annie GUILLEMINOT
Catherine BURGAT	Charles SOULARD	Aline HERVIEU
Bernadette POIX	Franck SOUCAILLE	Brigitte HERNANDES

2. COMITE ILE DE FRANCE - 20.06.87 - Responsable Alain HAMON

2.1. Juge Départemental Trampoline

Karine CONVARD - Irène DUROT - Patricia MEDJBOURI - Sébastien PERIDY
Annette VILLIERS

2.2. Juge Régional Trampoline

Anne GRIL - Tristan HAMON - Christian JAMAR - Rodolphe MOUTIER -
Muriel TREMOULINAS

3. COMITE DEPARTEMENTAL DE LA MARTINIQUE - 30.06.87 -

Responsable F.BONANNI

Joël MARIE SAINTE - Patricia VALENTIN

4. STAGE NATIONAL DINARD - 23.07.87

Responsables : F.BARDY - E.BECK - P.BLOIS - G.RIVOAL

4.1. Moniteur fédéral - 1er degré

Anne BALFONTAINE	Pascal BECKER	Carole BOULARAND
Christine BOULARAND	Marie Laure DARDENNE	Sandrine DUFOUR
Norbert COLLOMBAT	Yannick GALLOIS	Marcel GAMO
Annabelle GALLOIS	Pierre KRZYSLAK	Eric LABROSSE
Frédéric LESTRAT	Frédéric ZINGRAFF	Sophie PICARD
Muriel TREMOULINAS		

Félicitations à Muriel TREMOULINAS qui se classe première avec 192 pts/205 pts. Une jolie performance...

4.2. Moniteur Fédéral - 2ème Degré

Didier ANTOINE	Cécile GARCIA	Christiane VERNOCHE
Christian BOTTIN	Stéphan GAUDELLETTE	Anne BISQUERET (Bel)
Caroline CAMILLI	Marc LOURDAULT	Marc CHEROT (Bel)
Nathalie CHAUVEL	Annie SAUVAGE	Antonio DUARTE (Port)
Jean Marc CLABE	Christian STEPHAN	Maria GOMES (Port)
Jean Philippe COZON	Nathalie VERDELHAN	Maria MORAU (Port)

Félicitations à Antonio DUARTE, originaire du Portugal qui obtient la première place avec 126 pts/165 pts.

4.3. Juge Régional Trampoline

Antiono DUARTE (Port)	Nathalie VERDELHAN	Marcel GAMO
Maria MORAO (Port)	Norbert COLLOMBAT	Anne BISQUERET (Bel)
Maria GOMES (Port)	Didier ANTOINE	Stéphane GAUDELLETTE
Pascal BECKER	Frédéric LESTRAT	Marc CHEROT (Bel)
Pierre KRZYSLAK (Dep)	Annie SAUVAGE	

.../...

4.4. Juge National Trampoline

Jean Philippe COZON

4.5. Moniteur Fédéral et Juge Régional Tumbling

Dominique TRAMINI
Francisco PINTO (Port)
José MARTINEL (Port)
Serra FERNANDEZ (Port)
Joao SOCORRO (Port)
Tony FROISSART

4.6. Moniteur Fédéral et Juge National Acrosport

Responsable : Alexandra SLIWOWSKA - Mathieu ROZ

Martine GAUQUELIN	Sandrine VACHER
Simon CHAMBERLIN	Emmanuel VINOT
Karine GRADOUX	Jean TANTOT
Jean Paul LABITTE	

5. STAGE TOUSSAINT - BOIS COLOMBES - 5.11.87

Encadrement : M.GERARD L.KAZMIERCZAK D.STEVENS

5.1. Juge Départemental Trampoline

Florence BARRAT	Abdel BOUZIDI	Brigitte FERNANDEZ
Thibault MARTINENT	Raoul MENDY	

5.2. Juge Régional Trampoline

Daniel FREI	Alexandre LEGUIENNE	Vincent MAINFRAY
-------------	---------------------	------------------

5.3. Moniteur 1er Degré Trampoline

Isabelle BOUTIER	Karine CONVARD	Béatrice GOT
Abdel BOUZIDI	Sabine BOUCHARD	Olivier CONDRE
Laurence FRESSON	Daniel FREI	Jean Jacques JARRY
Valérie BINET	Vincent MAINFRAY	Anne LUCAS
Fabrice DESANAIS	Alex LEGUIENNE	Magali
Franck AJUELOS	Christian JAMAR	Caroline GAUTHIER

5.4. Juge Régional Tumbling

Fabienne GRIERE	Didier STRASEELE	Michel BONTEMPS	M.Ange DECHANET
-----------------	------------------	-----------------	-----------------

5.5. Examen Moniteur 1er Degré Tumbling

Marie Ange DECHANET

6. COMITE DEPARTEMENTAL SEINE SAINT DENIS - 13.11.87 -

Encadrement : Pascal TILLAY

6.1. Juge Départemental

Jean François ADAM	Jean Yves TROTTIER	Catherine LECUYER
--------------------	--------------------	-------------------

6.2. Moniteur Fédéral 1er Degré

Janine SOGNY	Patrick SAUVAGE	Catherine LECUYER
--------------	-----------------	-------------------

NB : Les impétrants souhaitant recevoir leur diplôme sont invités à envoyer au Secrétariat Fédéral 4 rue de Capri 75012 PARIS

* 1 photo d'identité avec Nom Prénom Date de Naissance

* 1 enveloppe timbrée à 2,20 F avec leur adresse.

LA MNS - NOTRE ASSURANCE -

Notre Fédération est adhérente à la Mutuelle Nationale des Sports, c'est VOTRE ASSURANCE.

Son adresse : 45 rue de clichy - 75442 PARIS Cedex 09

Son téléphone : (16.1) 42 85 05 01

Notre numéro de contrat : 22 245

Pour chaque incident et par conséquent pour chaque accident vous devez établir une déclaration d'accident sur les formulaires prévus à cet effet. Ceux-ci sont disponibles soit à la FFTSA soit directement au siège de la M.N.S.

La déclaration doit être adressée DANS LES 5 JOURS directement à la M.N.S. qui vous adressera un accusé de réception comportant des papillons-référence destinés aux correspondances ultérieures.

IMPORTANT : Lorsqu'un enfant a été accidenté et a donc fait l'objet d'une déclaration d'accident auprès de la M.N.S., il est obligatoire de transmettre, à son retour dans le club, un certificat médical de guérison, SINON IL NE SERA PAS ASSURE.

ET N'oubliez pas ! 24 heures sur 24

M.N.S. ASSISTANCE

(16.1) 45 62 27 17

INFORMATIONS

Lutte antidopage

Par l'intermédiaire du MINITEL et de l'Université Télématique Susan, il est désormais possible d'obtenir toutes les informations concernant le dopage. La connexion avec la banque de données peut être obtenue par le 36.15 code "LAFAC". Dans le menu proposé, choisir la rubrique SPORT et DOPAGE et taper le mot clé "DP" puis appuyer sur la touche envoi.

Liste des informations

- . Règlements concernant le dopage
- . Classes des substances dopantes
- . Médicaments et substances dopantes
- . Médicaments autorisés
- . Adresse utiles.

POUR VOS VACANCES D'ETE

* Vous voulez un poste d'animateur de Trampoline dans une station de montage !

adressez-vous à Mr JP NIMANT - Office du Tourisme 06660 AURON -
St Etienne de Tinée - Tél : 93 23 00 02 -.

* Vous avez un niveau "NB" ou Fed" et vous désirez passer quinze jours aux Arcs 1800.

adressez-vous à Manuel BERTAL - Tél (16-1) 42 93 21 63 -

* Vous désirez effectuer vous même un séjour sportif ou organiser un stage de Trampoline à BAUDUEN (Haut Var) sur la rive du Lac de Ste Croix à la sortie des Gorges du Verdon.

adressez-vous à Alain HAMON - Tél : (16-1) 45 69 36 74